

Séance publique du 23 septembre 2002

Délibération n° 2002-0779

commission principale : finances et institutions

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : **Rue du 8 mai 1945 - Requalification - Individualisation de l'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux services urbains et à la proximité - Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 septembre 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La rue du 8 mai 1945 à Vaulx en velin a fait l'objet d'une première phase de travaux en 2001-2002, entre la rue de la République et la rue Henri Barbusse.

Il convient aujourd'hui de terminer cette opération par l'exécution des travaux du tronçon compris entre l'avenue Henri Barbusse et l'avenue d'Orcha.

Le projet consiste à rétrécir la chaussée pour créer de larges trottoirs végétalisés.

Le lancement de procédure de consultation a été approuvé par le conseil de Communauté du 18 mars 2002.

Le coût total est estimé à 1 050 000 €.

Circuit décisionnel : Ce dossier a reçu l'avis favorable du pôle politique des déplacements le 24 juin 2002 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Approuve la requalification de la rue du 8 mai 1945 à Vaulx en Velin pour un montant de 1 050 000 €.

2° - L'opération est inscrite à la PPI 2002-2007. Elle fera l'objet d'une individualisation de l'autorisation programme globale déplacements urbains pour un montant de 1 050 000 € répartis selon l'échéancier suivant : 150 000 € en 2002 et 900 000 € en 2003.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,